



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cedex

Tel : 04.71.50.10.40

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

La rentrée scolaire est fixée au lundi 1^{er} septembre à 8h45 de la MS au CM2.

Rentrée à 9h15 pour les TPS/PS

✓ Horaires de l'école

- Les jours de classe sont lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Le matin de 8h45 à 12h.
- L'après-midi de 13h45 à 16h45.
- La garderie du matin débute à **7h30**.
- Après la classe, une garderie pour les maternelles est assurée de 17h à **18h15**.
- Après la classe, une étude de 17h à 17h30 puis une garderie de 17h30 à **18h15** sont assurées pour les primaires.

✓ Organisation pédagogique

Maternelle	Enseignante	ASEM
TPS - PS	Agathe Monier (nouvellement nommée)	En cours de recrutement
MS	Sylvie Gaillard	Mathilde Gilbert
GS	Sandrine Corsi	Jocelyne Bruschet

Primaire

CP	Nathalie Rambourdin
CE1	Virginie Laporte
CE2	Gaëlle Charre
CM1	Nadège Besson
CM2	Magali Darnis
	Virginie Causé : Enseignante spécialisée à temps partiel

✓ Personnel d'éducation et d'encadrement

Secrétariat - garderie - cantine maternelle	Nathalie Pourchon
Service cantine - entretien des locaux	Chrystel Faure
Service cantine - entretien des locaux	Magali Revon
AESH	Non désigné à ce jour



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cedex

Tel : 04.71.50.10.40

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

✓ Listes de fournitures

La liste de fournitures de votre enfant vous est fournie annexée à ce courrier, vous pouvez également la retrouver sur le site internet de l'école : sainte-therese-brioude.fr

Afin de créer une unité au sein de l'établissement, il a été décidé en équipe que toutes les classes auraient le même agenda/cahier de liaison. C'est l'école qui se charge de les commander. La somme sera ajoutée à votre facture du mois de septembre.

✓ Calendrier scolaire (Zone A)

Rentrée scolaire	Lundi 1 ^{er} septembre 2025
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026
Vacances de Printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026
Vacances d'été	A partir du samedi 4 juillet 2026
Jours sans école	Mardi 11 novembre 2025 (Armistice) Vendredi 1 ^{er} mai 2026 (fête du travail) Vendredi 8 mai 2026 (Victoire 1945) Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 (Ascension) Lundi 25 mai 2026 (Pentecôte)

✓ Transport scolaire

A l'heure actuelle, le service de transport scolaire habituellement assuré par la ville de Brioude reste incertain. Vous pouvez vous renseigner directement auprès de la mairie pour de plus amples informations.

- Si transport il y a, vous devrez **impérativement vous inscrire sur le site www.laregionvoustransporte.fr, avant le 19 juillet**, délai de rigueur (A compter du 20 juillet, une majoration de 30 € par élève inscrit sera demandé à la famille), **et nous informer de cette inscription avant la rentrée scolaire par mail** afin que ce service soit en place dès le lundi 1^{er} septembre après la classe.

✓ Journée du 1^{er} septembre

La garderie du matin et du soir fonctionnera comme d'ordinaire à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir.

✓ Secrétariat

Le secrétariat est ouvert les matins jusqu'au jeudi 10 juillet et reprendra à partir du mardi 26 août. Dans l'attente de vous accueillir en septembre prochain, je vous souhaite à tous un bel été.

Sandrine CORSI



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cedex

Tel : 04.71.50.10.40

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

✓ Contribution familiale

Vous trouverez ci-joint les tarifs 2025-2026 votés par l'OGEC concernant la contribution familiale.

CONTRIBUTION FAMILIALE - Année scolaire 2025-2026

Les factures vous parviendront via le site ECOLEDIRECTE, des identifiants personnels vous seront fournis.

3 factures trimestrielles seront éditées :

1^{er} trimestre de 4 mois : septembre à décembre

2^{ème} trimestre de 3 mois : janvier à mars

3^{ème} trimestre de 3 mois : avril à juin

Le règlement de la contribution est à nous faire parvenir par espèces, chèque ou virement chaque mois ou trimestre.

Pour le règlement par virement, merci de demander un RIB de l'établissement au secrétariat, et de nommer ce dernier au nom de l'enfant.

Réduction de 30 % de la contribution pour le deuxième enfant et gratuité à partir du 3^{ème}.

L'ensemble de la fratrie scolarisée sur Sainte Thérèse et le collège-lycée St Julien est concerné.

Contribution mensuelle sur 10 mois de septembre à juin

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
Maternelle (TPS - PS - MS - GS)	42 €	29,40 €	Gratuit
Elémentaire (CP à CM2)	45 €	31,50 €	Gratuit

Restauration : Maternelle : 4,60 € par repas

Elémentaire : 4,80 € par repas

Etude : 9 € par mois.

Garderie (matin et soir) : Inscription et facturation par la Communauté de Communes de Brioude Sud Auvergne.

Les sorties et participations exceptionnelles à certains projets font l'objet d'une participation financière particulière.

L'école Sainte Thérèse est une école ouverte à tous.

Le critère financier ne doit en aucun cas constituer un obstacle à l'inscription d'un élève. Pour les familles qui éprouvent des difficultés financières, se renseigner auprès de la direction de l'établissement.